

AVIS PUBLIC

Décision ministérielle EAU/AUT/23/0489 du 11 août 2023 de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable concernant 2 forages géothermiques à Heinerscheid au nom et pour compte de Monsieur Michel Simon.

Le public peut prendre inspection de la décision ministérielle et des plans y afférents à la maison communale à Clervaux.

Publication faite en exécution de l'article 24, paragraphe 2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (40 jours)

Clervaux, le 28 août 2023

Le bourgmestre

(s) Georges KEIPES

